Laurence ABEILLE et Claire LEMEUNIER

Candidates aux élections législatives des 10 et 17 juin 2012

6ème circonscription du Val-de-Marne (Fontenay-sous-Bois, Saint-Mandé, Vincennes)

Accord d'union EELV/PS

III – Faire de la transition énergétique une urgence et une chance

Faire de la transition énergétique une urgence et une chance

- Pour **faire face au dérèglement climatique et à l'épuisement des ressources naturelles** nous devons mettre en œuvre une **transition énergétique**.
- Cette transition permettra de **développer des filières industrielles** dans des secteurs d'avenir, créatrices de richesses et d'emplois.

Notre politique énergétique sera fondée sur les trois axes suivants :

- **Donner la priorité à l'efficacité énergétique**
- **Rééquilibrer la production française d'électricité en faveur des énergies renouvelables**
- **Réussir la révolution des transports**

1) **Donner la priorité à l'efficacité énergétique**

Nous mettrons en œuvre un grand plan national d'efficacité énergétique :

- dans l'ensemble des secteurs de l'économie (industrie, résidentiel dont appareils électroménagers, transports, agriculture, etc.)
- il mobilisera tous les leviers (réglementation, fiscalité, formation) visant notamment à réduire la consommation d'électricité.

1) **Donner la priorité à l'efficacité énergétique**

La rénovation énergétique des bâtiments sera un pilier essentiel de ce plan national.

- **Renforcer la dynamique des rénovations BBC à un million de logements par an** avec priorité à l'éradication de la précarité énergétique et la rénovation des immeubles les plus énergivores.

- Un droit pour tous aux services énergétiques de base par **une tarification progressive de l'électricité et du gaz** permettant aussi la lutte contre les gaspillages.

2) **Rééquilibrer la production française d'électricité en faveur des énergies renouvelables**

Pour diversifier le mix énergétique français et faire face à ses dangers**, il faudra réduire la part du nucléaire** dans la production électrique de 75% aujourd'hui à 50% en 2025, ce qui implique:

- L'arrêt de Fessenheim, plus vieille centrale de France encore en exploitation
- Aucun nouveau projet de réacteur initié.
- La création d'une filière industrielle française d'excellence concernant le démantèlement des installations nucléaires.

2) Rééquilibrer la production française d'électricité en faveur des énergies renouvelables

Nous assurerons la montée en puissance des énergies renouvelables :

- Remise à plat du régime de soutien aux énergies renouvelables
- Réorientation de la recherche publique vers l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, les moyens de stockage, et la maîtrise du risque nucléaire.
- Décentralisation du pouvoir aux autorités locales et territoriales, tout en favorisant les stratégies et politiques locales de l'énergie.
- Interdiction de l'exploration et de l'exploitation d'hydrocarbures non conventionnels (gaz et huiles de schiste).

2) **Rééquilibrer la production française d'électricité en faveur des énergies renouvelables**

Mais **cela passera aussi par le palier européen**:

- La France agira pour que l'Union européenne porte son objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020 à 30%.
- Un bilan exhaustif des réformes nationales et européennes sur la libéralisation du secteur sera tiré afin d'en corriger les défauts au vu de nos objectifs de politique énergétique.

3) **Réussir la révolution des transports**

Nous investirons massivement dans les transports collectifs y compris pour les transports urbains et les TER. Et nous donnerons aux pouvoirs publics un vrai rôle d'organisation de la mobilité doué de plusieurs objectifs :

- Diminution de la place de la voiture en ville
- Mise en place d'une politique nationale vélo
- Développement du FRET ferroviaire et fluvial
- Soutien à la conversion de l'industrie automobile vers des véhicules moins voir non polluants.

3) **Réussir la révolution des transports**

Pour chaque politique de transport, les critères pris en compte seront:

- L'impact minimal environnemental et énergétique
- Une meilleure efficacité des fonds publics
- Le droit à la mobilité du plus grand nombre
- Le renforcement des proximités
- La lutte contre l'étalement urbain.